

UN AUTRE REGARD



RECHERCHE D'EXPERTS INDÉPENDANTS

Le dépôt de la Demande d'Autorisation de Création (DAC) d'un centre de stockage par l'ANDRA début 2023 a amené le CLIS à se lancer activement dans la recherche d'experts pour analyser en profondeur des questions liées à la sûreté.

Comme cela a déjà été dit, le CLIS participe à l'instruction technique de la DAC dans le cadre d'un groupe de travail mis en place par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN). Mais sur certains sujets clairement identifiés par les commissions « Risques » et « Réversibilité/Récupérabilité », il souhaite obtenir des avis complémentaires auprès d'experts non institutionnels.

Il s'agit :

- de la **tenue dans le temps des aciers** utilisés pour les alvéoles où seraient stockés les colis de déchets Haute Activité (HA) et les conséquences que cela pourrait avoir pour leur récupérabilité,
- de l'analyse des **scénarios d'intrusion humaine** involontaire dans le stockage après fermeture développés dans la DAC,
- de la **prise en compte par l'ANDRA de certaines recommandations** faites par l'Institute for Energy and Environmental Research (IEER) dans son rapport réalisé pour le compte du CLIS en 2011 (cf. site internet : www.clis-bure.fr).

■ Fusion ASN/IRSN

La loi du 21/05/24 relative à l'organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, pour répondre aux défis de la relance de la filière nucléaire, prévoit la création au 1er janvier 2025 de l'ASNR (Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection), autorité indépendante qui regroupera l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) et l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté nucléaire).

Le gouvernement doit présenter en juillet les modalités de ce regroupement, en termes de moyens humains, techniques et financiers.

Dans la prochaine Lettre du CLIS, nous reviendrons plus en profondeur sur cette fusion.





Les deux premiers thèmes (tenue des aciers et scénarios d'intrusion) ont fait l'objet d'appels d'offres internationaux fin 2023 et début 2024. En dépit d'une dizaine de retraits de dossier à chaque fois, aucune offre n'a été déposée et les appels d'offres ont dû être déclarés infructueux.

La recherche d'experts dans ces domaines spécialisés s'avère très compliquée, sachant que l'une des conditions posées par le CLIS est que le prestataire ne doit pas être en relation contractuelle avec l'ANDRA.

Malgré le résultat négatif des appels d'offres, le CLIS continue sa prospection et a contacté l'association SITEX Network, dont elle est membre, réseau européen d'experts en sûreté nucléaire, afin de l'épauler dans cette recherche.

Concernant la mission confiée à l'IEER (*), elle a été validée lors de l'Assemblée Générale du CLIS du 15 avril dernier et va démarrer pour une durée d'environ un an, la remise du rapport final étant prévue à la fin du premier semestre 2025.

Les demandes du CLIS portent sur les quatre points retenus parmi les recommandations et observations faites par l'IEER à l'époque :

- Vérifier que le terme source (à la fois par type de déchets et global) est bien défini dans la DAC.
- Vérifier que les fractures, les discontinuités ou la zone endommagée lors des creusements sont bien prises en compte dans l'évaluation de la performance de la roche à long terme.
- Vérifier que les paramètres tels que contrainte déviatorique, saturation, température, types de transport des radionucléides sont bien pris en compte dans l'analyse de la performance du stockage.
- Proposer des éléments du programme de recherche à mener pendant la phase industrielle pilote pour étudier les propriétés de la roche à l'endroit où est envisagé le stockage, et vérifier qu'elles correspondent à ce qui a été observé dans le laboratoire souterrain.

(*) L'IEER a constitué une équipe comprenant Arjun MAKHIJANI, directeur de l'IEER, Jaak DAEMEN, géophysicien et Sophie VIOLETTE, hydrogéologue.



Commission risques 16 mai 2024

Publication du CLIS - Comité Local d'Information et de Suivi du laboratoire de Bure
Le Lavoir - Rue des Ormes
55290 BURE - 03 29 75 98 54
Directeur de la publication : Jean-Louis CANOVA
ISSN n° 1969-4822 - crédit photos : CLIS
Conception et réalisation : CLIS
Tirage 7000 ex.

CONTACTS

18 Avenue Gambetta 55000 BAR LE DUC - 03 29 75 92 36/06 07 85 28 73

Le Lavoir - Rue des Ormes 55290 BURE - 03 29 75 98 54

Permanence : du mardi au vendredi de 14h à 18h

Courriel : bj@clis-bure.fr ou sj@clis-bure.fr

www.clis-bure.fr